

## Communiqué de presse

1er août 2018

# centrale hydro-électrique sur le torrent de Taconnaz : « la transition énergétique en action ! »

Après la validation intervenue la semaine dernière dans les deux conseils municipaux concernés, la séance de **signature des deux documents contractuels (BEA et protocole d'investissement)** formalisant le partenariat pour la construction et l'exploitation d'une centrale hydro-électrique sur le torrent de Taconnaz est intervenue **ce matin en mairie des Houches**.

RAPPEL : Les communes des Houches et de Chamonix ont lancé en 2015 un appel à candidature pour la conception, la construction et l'exploitation d'une centrale hydro-électrique sur le torrent de Taconnaz qui sépare les deux communes. La société VOLTALIA a été retenue parmi 5 candidats en avril 2016.

Le bail administratif administratif fixant les droits et obligations du bailleur (les deux communes) et de l'opérateur- l'entreprise Volitalia a été signé par les 4 parties : les communes représentées par leurs maires (MM. DESAILLOUD et FOURNIER), l'opérateur représenté par son directeur Europe (M. Christian EGAL) et la CCVCMB par Yvonick PLAUD, vice-président aux finances.

Ce contrat détermine notamment les conditions de la redevance versée aux deux communes en contrepartie de l'occupation du domaine public.

En bref, **pour une production moyenne évaluée à 12,5 Gwh, équivalant à la consommation de 4000 foyers** (hors chauffage), les communes recevront une redevance progressive en fonction de la production et du temps (contrat de 60 ans).

En cumulant l'ensemble des revenus – redevance, taxes et dividendes liés au fait que les deux communes ont décidé d'entrer au capital de la société dédiée TACONNAZ ENERGIE à hauteur de 33% - les projections permettent d'évaluer **un revenu cumulé de 30 millions d'euros sur la durée du contrat, soit un revenu annuel moyen de 500 000 euros qui sera réparti à parité entre les deux communes**.

*Pour les deux maires, « cette opération rend compte de l'engagement concret du territoire pour assurer sa transition énergétique et elle sera complétée par d'autres projets à partir de l'inventaire des potentiels existant : hydroélectrique, solaire et méthanisation ».*

Les travaux sont lancés cet été pour un coût d'opération de 8,4 M d'euros et une mise en service prévue fin 2019.

Photo (de gauche à droite) : Christian EGAL, Eric FOURNIER, Maurice DESAILLOUD, Yvonick PLAUD.